Paris, 24 avril 2024

AVIS AUX PORTEURS DU FONDS
OSTRUM SRI CREDIT 12M
(**Codes ISIN : Part I :** FR0011375989/ **Part L :** FR0011405026 /
Part X : FR0012223469 / **Part GP** : FR0013240892)

Nous vous informons que des modifications seront apportées à la documentation juridique de OSTRUM SRI CREDIT 12M (le « Fonds ») :

1. **Information relative aux green bonds**

Il est précisé que les green bonds, social bonds, sustainability bonds et sustainability-linked bonds pouvant être détenus par l'OPCVM respecteront a minima respectivement les « Green Bond Principles », « Social Bond Principles », les Sustainability Bond Guidelines (SBG) et les « Sustainability-linked Bond Principles ». L'ensemble de ces principes et lignes directrices sont publiés dans le cadre des « Principles » de l'ICMA (International Capital Market Association) et disponibles dans la section relative à la finance durable du site de l'association : https://www.icmagroup.org/sustainable-finance/.

2. **Investissements durables**

Le Fonds détiendra désormais une proportion minimale de 40% d'investissements durables.

Ces modifications entreront en vigueur le 30 avril 2024.

La documentation juridique (prospectus intégrant l'annexe SFDR) est disponible auprès Natixis Investment Managers International : www.im.natixis.com.

Elle peut vous être adressée dans un délai de huit jours ouvrés sur simple demande écrite auprès de :

NATIXIS INVESTMENT MANAGERS INTERNATIONAL
Service Clients
43, avenue Pierre Mendès-France
75013 PARIS